

(article 45 du Code des Marchés Publics)  
OU DES CANDIDATS A UNE COMMANDE AU MOINS EGALE A 3 000 euros  
(art. des L. 324-14 et R. 324-4 du Code du Travail)

**IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

NOM et PRENOM ou DENOMINATION SOCIALE : SAS MORIN ENTREPRISE

Adresse du Siège Social :

252 RUE DE ROSNY  
93106 MONTREUIL

présenté à l'U.R.S.S.A.F. de  
**PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE**

**OBJET DE LA DEMANDE**

délivrance d'un certificat de versements des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales et de fourniture des déclarations au titre des établissements suivants :

**ETABLISSEMENTS FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE**

Nom et adresse de chaque établissement	Numéro SIRET
SAS MORIN ENTREPRISE 252 RUE DE ROSNY 93106 MONTREUIL	65201210500027

Ne transmettez pas à l'U.R.S.S.A.F. cette déclaration sans avoir complété le verso  
Le cotisant doit obligatoirement et sous sa responsabilité indiquer au verso de la présente formule s'il relève d'autres U.R.S.S.A.F. que celle désignée ci-dessus

**ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT**

Le Directeur soussigné certifie, qu'au titre des établissements ci-dessus désignés  
l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité  
Sociale et d'Allocations Familiales à la date du 31 décembre 2007

Fait à : Montreuil

Le : 01/01/2008

LE DIRECTEUR

Vincent Ravoux



12/06

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie.

V340\_01

00084800 Y



MORIN ENTREPRISE  
252 RUE DE ROSNY  
93106 MONTREUIL CEDEX

**CERTIFICAT ATTESTANT  
LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES  
AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES  
au 31 décembre deux mille sept**

(Article 43 et 46 I.-2° du code des marchés publics, arrêté du 31 janvier 2003,  
article 8-4° de l'ordonnance du 6 juin 2005)

Dénomination sociale : MORIN ENTREPRISE


Adresse du siège social : MORIN ENTREPRISE  
252 RUE DE ROSNY  
93106 MONTREUIL CEDEX

Je soussigné, Pierre-Yves TANGUY, Directeur Général de la Caisse de Congés Payés du Bâtiment de la Région de Paris, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux Congés Payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément aux articles 43 et 46 I.2° du code des marchés publics, à l'arrêté interministériel du 31 janvier 2003 et à l'article 8-4° de l'ordonnance du 6 juin 2005, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la Caisse, au sens de l'article 46 I.2° du même code :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles au 31 décembre 2007 servant à l'assiette des cotisations de Congés Payés et du chômage-intempéries,

- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations, au regard de toutes les sommes visées par l'article 46 I.2° et exigibles au 31 décembre 2007.

A Paris, le 31 Décembre 2007



*L'original de cette attestation, valable pour l'année de sa délivrance, devra être conservé pendant toute cette durée. Les candidats aux marchés doivent en effectuer des photocopies en attestant sur l'honneur leur conformité au présent original.*



01 E 07 COT001 18122007 10321113.75 P.000

136420005013

MORIN ENTREPRISE

252 RUE DE ROSNY

93106 MONTREUIL CEDEX

Paris, le 18 Décembre 2007

Vos références : **65201210.5-0002.7**  
(à rappeler dans toute correspondance)

**OBJET : Attestation de cotisations**

### ATTESTATION

Je, soussigné, atteste que l'entreprise :

- **Raison sociale :** Morin Entreprise
- **Adresse :**  
252 Rue de Rosny  
93106 MONTREUIL CEDEX
- **Numéro de Siret :** 65201210.5-0002.7

a souscrit :

- un contrat retraite à la **CNRBTPIG** et à **BTP-RETRAITE**,
- un contrat prévoyance auprès de **BTP-PRÉVOYANCE**.

et qu'en tenant compte des éléments connus à cette date, elle est à jour des cotisations exigibles au **31.12.2007**.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Paris, le 18 Décembre 2007

Michel BRUNET  
Directeur régional

PRO BTP rassemble les moyens des caisses de retraite et de prévoyance du BTP  
BTP-PRÉVOYANCE, Institution de prévoyance du bâtiment et des travaux publics, régie par le code de la Sécurité sociale

RETRAITE  
PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
ASSURANCES  
VACANCES  
ACTION SOCIALE

**PRO BTP**  
Direction régionale PARIS-SEINE  
75745 PARIS CEDEX 15  
Accueil au 01 55 76 15 00

Internet [www.probtp.com](http://www.probtp.com)

